

Panorama et évolution des droits des usagers en lien avec l'éthique

Par Dominique HOUEL,

Juriste spécialiste en droit sanitaire, médico-social et social



Rencontre régionale des professionnels AMP-AP-AS - 6 juin 2013 à Blois – organisée par











Evolution du droit des patients/résidents

Bienfaisance Non malfaisance Autonomie Justice (Equité)

Jusqu'aux années 30 (1936)

L'information de l'usager importe peu Le professionnel décide pour le patient, agit dans son intérêt

Années 90

Réglementation de la sécurité sanitaire

Années 2000

Lois de 2002 (4 mars et 2 janvier) Loi de 2005 sur la fin de vie Réforme de 2007 sur la protection des majeurs Réforme sur les droits des patients en soins psychiatriques sans consentement

Evolution législative récente

Lois de 2002 (4 mars : droit des malades, 2 janvier : rénovant l'action sociale)

Loi du 22 avril 2005 sur la fin de vie

Cadre légal aux droits des usagers du sanitaire, du social et médico-social

Nouveautés : personne de confiance, accès direct au dossier, CRUQPC, personne qualifiée, Conseil de vie sociale, ... Renforcement de la personne de confiance, directives anticipées, Procédure collégiale d'arrêt des soins déraisonnables, dépénalisation des pratiques relatives à la fin de vie Loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs

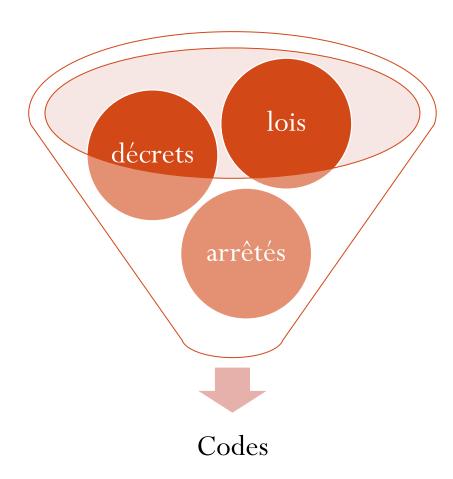
Renforcement de l'autonomie des majeurs protégés et de la place des familles,

Professionnalisation des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, contrôle renforcé

Création du mandat de protection future pour anticiper conventionnellement sa protection Loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection en psychiatrique

Renforcement des droits des patients en psychiatrie, contrôle systématiques des mesures de soins sans consentement, ...

Codification des droits des usagers



Code de la Santé Publique (CSP) Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)

Des Chartes pour informer





Droits traceurs de la bientraitance

Droit à l'exercice de ses droits Information de la personne Droit à la confidentialité Son consentement et sa participation Liberté d'aller et venir Respect de sa dignité Droit à la sécurité et à la protection Droit au respect de ses liens familiaux et sociaux Droit à la qualité des soins et à Liberté de conscience et d'expression l'accompagnement personnalisé Droit au respect de sa vie privée Prévention et prise en charge de la douleur Respect de son intimité Soins palliatifs et droit de la fin de vie